

Département DU LOIRET

Arrondissement
DE MONTARGIS

Canton

DE COURTENAY

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 10

En exercice : 10

Présents : 7

Votants délibérations points 5 et 6 : 10

Votants délibération point 7 : 9

Procès-verbal du conseil municipal de la commune de PERS-en-Gâtinais

Séance du mercredi 08 octobre 2025

Date de convocation : 04/10/2025

Date d'affichage : 04/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit octobre à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le quatre octobre 2025, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

Membres du Conseil Municipal présents :

M BOUSSIN Serge - Mme POITOU Rolande - - M TOUZE Laurent - Mme MARIE Audrey - Mme BOURGEOIS Karine
M. LÉTHUMIER Mickaël

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil Municipal présents absents excusés :

M GAUVIN Alexandre qui a donné pouvoir à M CHEVALIER Jean-Luc.

Mme HAMON Nadège qui a donné pouvoir à Mme POITOU Rolande.

Mme LAPEYRE Claire qui a donné pouvoir à M TOUZE Laurent.

Ouverture de la séance à 18h04

Ordre du jour :

1. - Nomination du secrétaire de séance.

M TOUZE accepte d'être secrétaire de séance.

2. - Approbation du Procès-Verbal du 12 septembre 2025.

M Chevalier évoque le sujet du club de pétanque et demande à M Léthumier une préparation de la convention.

3. - Agenda et présentations diverses du Maire. Points travaux.

- 12 septembre, 16 participants pour la visite du château du Bignon-Mirabeau.
- 15 septembre, test plate-forme chemin du petit colombier avec les pompiers.
- 18 septembre, aménagement abris bus de La Merville, signalétique horizontale et verticale.
- 19 septembre, comité syndicat Betz et Cléry, validation des travaux de réfection des conduites.
- 21 septembre, vide grenier. Organisation délicate et peu de participants.
- 26 septembre, record négatif du cinéma le soir avec 8 participants. M Chevalier réclame un sursaut en novembre.
- 30 septembre, conférence cantonale à Louzouer, voir points travaux et point 6.
Pour 2026, pour le moment incertitude de subventions du département qui envisage de faire une campagne après les municipales avec conférence en septembre 2026.
Les amendes de police seront assurées car gérées par la préfecture.
- 02 octobre, M Chevalier a participé à la journée annuelle de l'EPAGE.
- 04 octobre, spectacle Calamity Jane à Louzouer, participation de 10 personnes de notre village.

Agenda à venir.

- 13 octobre, réunion sensibilisation tri sélectif au cimetière. 3CBO Chuelles. M Boussin.
- 20 octobre, rencontre des maires avec la Préfète de Région et du Loiret, salle des fêtes de Montargis.
- 30 octobre, conférence des maires de la 3CBO. A priori refus du transfert de la compétence assainissement.
- 31 octobre, soirée Halloween.
- 11 novembre, 10h30, cérémonie, présence souhaitée pour cette dernière cérémonie de notre mandature.
- 13 novembre, conseil communautaire à Louzouer.
- 19 novembre, salon des maires à Paris.

- 21 novembre, soirée beaujolais nouveau.
- 27 novembre, formation des élus à Courtemaux avec comme thème le budget et le passage au Compte Financier Unique.
- 28 novembre, cinéma dans mon village.
- 06 décembre, réunion des maires avec le conseil départemental du Loiret à Orléans.

Travaux :

1/ Citerne incendie 2, chemin du petit colombier.

Le terrassement a débuté le 30 septembre. Il est envisagé de poser la citerne à partir du 20 octobre.

Elle sera remplie avec l'aide des pompiers du Bignon.

Le propriétaire a commencé la clôture par ses propres moyens.

2/ Abri bus de la Merville

La société Signalétique Vendômoise a réalisé les travaux de signalisation horizontale et verticale le 18 septembre.

La livraison de l'abri bus a été effectuée directement sur site le 30 septembre.

Le montage est prévu samedi 11 à partir de 8h00. M Boussin, M Chevalier et M Touze participeront.

3/ Toiture du porche caquetoire de l'Eglise Saint Loup

L'architecte de la sauvegarde l'art français donnera son avis le vendredi 10 octobre.

Nous espérons qu'il sera favorable afin de donner le feu vert au couvreur pour faire ces travaux.

4/ Muret de la mare de la Merville

Nous devrions avoir de l'aide pour apporter des roches avec du matériel TP car la quantité est encore insuffisante.

5/ Changement de la porte de la salle communale

Il est prévu que la porte soit modifiée le mardi 14 octobre.

6/ Réfection de la canalisation d'eau de la rue du Menhir jusqu'au cimetière + déplacement PI N°11

Ces travaux ont été validés le 19 septembre pour un coût de **289 425,34 € HT**.

Ils seront effectués par la société MERLIN avec un début des travaux prévu cet automne.

Lors de la conférence cantonale du 30 septembre, suite à la demande de M le Maire, le devis qui n'avait pas été retenu à la conférence du 19 mars pour le déplacement du poteau d'incendie 11 a été réintégré.

Au titre de la dernière tranche du département, nous avons obtenu **56%** du devis de **4435 € HT** soit **2485 €**.

M le Maire rappelle qu'il avait prévu **6000 € au Compte 615232 – Entretien réparation réseaux -**

La dépense TTC est de **5322 €**, moins l'aide de **2485 €**, notre reste à charge sera de **2837 €**. Reliquat de **678 €**.

Point finances :

M Chevalier et la secrétaire vont finaliser les certifications de paiement des factures au SGC afin de pouvoir demander les subventions accordées pour les travaux 2025.

4. – Demande de subvention France Alzheimer.

Le document a été envoyé le 4 octobre aux élus. Le conseil est favorable à cette subvention, mais comme il n'est pas précisé de montant. Il est décidé de reporter cette décision pour le prochain conseil, d'autant plus que nous avons reçu récemment d'autres demandes qu'il faudra aussi traiter.

5. - Délibération pour travaux complémentaires de voirie.

M Chevalier explique que lors de la réunion cantonale du 30 septembre, bonne surprise avec la réintégration de notre dossier de reprofilage de voiries qui n'avait pas été accepté à la conférence du 19 mars.

Au titre des amendes de police nous avons obtenu **30%** du devis HT de **4673 €** soit **1401 €**.

M le Maire rappelle qu'il avait prévu **8345,34 € au Compte 615231 - VOIRIES -**

Nous avons à ce jour dépensé **1050,60 €** pour achat d'enrobé à froid posé par nos soins. Il reste donc **7294,74 €**.

La dépense TTC est de **5607 €**, moins l'aide de **1401 €**, reste à charge de **4206 €**. Reliquat de **3088,74 €**.

Il propose de valider le devis de la société VAUVELLE et de prévoir où faire intervenir la société.

M Boussin propose de reprendre les bordures du chemin du vieux pont qui se dégrade fort à cause des eaux de ruissellement et ensuite d'autres portions de route. Ceci devrait permettre de traiter environ 250 m.

En fonction de la météo ces travaux ne pourraient être réalisés qu'au début du printemps 2026.

Avis du conseil : 10 Pour 0 Contre 0 Abstention

6. – Délibération pour demande d'avis d'épandage de boues.

Le dossier du périmètre d'épandage des boues d'épuration Seine Aval a été envoyé le 4 octobre aux élus.

Une enquête publique débutera le 13 octobre 2025 jusqu'au 13 janvier 2026. Dossier en mairie de Chevannes.

Le conseil municipal doit émettre son avis le lundi 24 novembre 2025 au plus tard.

Le conseil, sceptique sur les éléments polluants contenus dans ces épandages, émet un avis défavorable.

Avis du conseil : 0 Pour 10 Contre 0 Abstention

7. - **Délibération par rapport au projet éolien de Griselles.**

M Boussin demande à sortir car il ne souhaite pas prendre part au vote de cette délibération.

M Chevalier rappelle la chronologie de ce projet :

- délibération de la commune N° 2023-111 prise le 28 septembre 2023 défavorable au projet initial.
- courriers des élus adressés le 4 août 2023 à Mme la Préfète du Loiret.
- vote négatif du **SCOT-AEC** (Schéma de **CO**hérence **T**erritoriale -**A**ir **E**nergie **C**limat) du 24 juin 2024 et les perspectives du vote attendu en 2026 du **SRADDET** (Schéma **R**égional d'**A**ménagement, de **d**éveloppement **D**urable et d'**E**galité des **T**erritoires).
- dossier supprimé en août 2024 par la société CPENR et redéposé à l'identique quelques jours après.
- réunion du comité de projet du 5 septembre 2024 à Chevannes.
- enquête publique qui a débuté le 15 septembre 2025 et qui s'achèvera le 17 octobre 2025.

M le Maire propose au conseil de prendre une délibération identique à celle votée le 25 septembre par la 3CBO et la CCAV sur ce projet qui impactera fortement les habitants du hameau de La Merville, notamment par rapport à la hauteur des éoliennes, la grande proximité des habitations et le risque de perte de la valeur immobilière.

Avis du conseil sur 9 votants : 0 Pour 9 Contre 0 Abstention

8. - **Points festivités. M Boussin réintègre la réunion du conseil municipal.**

Bilan vide grenier du 21 septembre. Le mardi 23 septembre, M le Maire a fait un bilan du vide grenier avec les adjoints, Mme Lapeyre et la secrétaire. Plusieurs points à améliorer furent listés, ils devront permettre la réalisation d'un guide d'organisation si pareille manifestation était programmée dans le futur.

Halloween, Vendredi 31 octobre.

L'association Airsoft se propose de faire une animation. Mlle Gieu pourrait faire un atelier maquillage. Mme Bourgeois et M Léthumier seront présents. Rendez-vous à 16h00, animation jeux de société à prévoir.

Beaujolois nouveau. Vendredi 21 novembre.

M Chevalier se charge de l'organisation comme il l'avait fait en 2023. Rendez-vous à 19h00.

Dernière date du cinéma 2025. Vendredi 28 novembre.

M Chevalier revient sur la faible participation le 26 septembre et son souhait d'augmenter le nombre de spectateurs. Il enverra demain la liste des films proposés par le VOX avec les bandes annonces aux membres du conseil et demande un retour rapide avec 3 choix par créneau horaire afin de pouvoir faire l'affiche.

Préparatifs des festivités de Noël, jeunes et anciens.

M Chevalier annonce qu'il a chargé Mme Richard de gérer ce dossier le plus tôt possible.

Un courrier sera envoyé pour choisir le colis ou le repas et pour la participation à l'atelier de cirque pour les jeunes qui aura lieu le samedi 20 décembre à 14h00. La date butoir d'inscription est fixée au 31 octobre. Des démarches sont en cours pour la confection des colis et pour le repas, aussi bien dans un restaurant qu'auprès de traiteurs pour l'éventualité d'un repas dans la salle.

Rappel sur les dépenses 2024, Repas : 14 x 30 € = 420 € - 15 colis au pressoir : 581,82 €.

Spectacle de magie pour Noël : 600 € -- TOTAL : 1601,82 €.

Le montant colis ou repas alloué cette année sera aux alentours de 30 €.

Sur le compte 623 « Fêtes et cérémonies », dépensé 2837,65 €, il reste 7162,35 €.

Samedi 13 décembre à 18h30, cérémonie de sainte Barbe des pompiers du Bignon-Mirabeau.

M Chevalier présente un calendrier des festivités de fin d'année pour distribuer aux habitants.

9. - **Questions diverses.**

M le Maire évoque les élections prévues les 15 et 22 mars 2026. Il fait un tour de table des membres présents quant à la suite de leur engagement. Le bilan fait état qu'il faudra retrouver a minima 6 personnes pour compléter la liste tout en respectant la parité comme cela est désormais obligatoire.

Le conseil accepte la proposition de M le Maire de reporter la présentation des rapports 2024 3CBO, SPANC et OM au prochain conseil.

Clôture de la séance à 19h50

Le secrétaire de séance,

M Laurent TOUZE



Le Maire,

M Jean-Luc CHEVALIER

